

COMMUNIQUE**A QUAND L'EGALITE REELLE DANS LES OUTRE-MER ?**

La Confédération Générale du Travail Force Ouvrière constate que les profondes inégalités qui perdurent dans les Outre-Mer résultent de la dégradation de la situation économique et sociale (chômage, cherté de la vie, transports, santé, logement...) liée notamment à l'éloignement et l'insularité de ces départements et collectivités.

La Confédération considère que le rapport Lurel sur la problématique de « l'égalité réelle » n'est qu'un catalogue de propositions, qui n'apportent aucune réponse concrète, et vont accentuer la précarité des salariés du privé et du public. En outre, aucune solution financière n'accompagne ces propositions.

Les organisations Force Ouvrière des départements et collectivités d'outre-mer interpellent d'ores et déjà le gouvernement sur la mise en place des recommandations du rapport. Elles seront extrêmement vigilantes et feront le nécessaire pour être entendues afin de réellement réduire les inégalités entre l'hexagone et l'Outre-mer.

Paris, le 15 avril 2016

Contact : **Michèle BIAGGI**, Secrétaire Confédérale

☎ 01 40 52 83 85 - 📞 06 09 90 03 45 - ✉ [michele.biaggi@force-ouvriere.fr](mailto:michele.biaggi@force-ouvriere.fr)